



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/47/Corr.1
13 juin 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-unième réunion
Montréal, 18 – 22 juin 2018

Corrigendum

PROPOSITION DE PROJET : NIGERIA

Ce document est émis afin de :

- **Remplacer** la première phrase du paragraphe 53 **par** : « Après une demande de clarification, on a confirmé que la consommation des 84 entreprises admissibles s'élève à 208,44 tm (11,46 tonnes PAO) de HCFC-22, dont une consommation de 10,46 tm (0,57 tonne PAO) par les trois grandes entreprises, ce qui est bien inférieur à la consommation de 791.98 tm (43,56 tonnes PAO) incluse dans le projet. »